

.....

FOIRE AUX QUESTIONS

Comment marche votre association ?

Vues d'en bas est une association LOI 1901, à but non lucratif et ne compte à ce jour que des bénévoles.

Il y a deux aspects chez vues d'en bas :

- Le déploiement d'expositions ou de toutes oeuvres artistiques visant à redonner un sens humain au terme sdf.
- L'organisation de maraudes.
L'un ne vivant pas sans l'autre.

Vues d'en bas fonctionne grâce à la vente, d'affiches et de peintures, de photographies, réalisation d'expositions, spectacles, sur le thème de l'invisibilité par rapport aux personnes sans-abris.

Le but est de changer le regard porté sur ces personnes en situation de grande précarité, via l'art.

La vente des œuvres permet, elle, de financer les frais liés à l'association, à l'organisation d'évènements, et à l'organisation de maraudes.

Comment participer aux maraudes et qu'est ce qu'une maraude chez Vues d'en bas ?

Vues d'en bas organise en moyenne 2 maraudes par mois.

Une maraude, c'est une assistance auprès des sans domicile fixe.

Notre maraude du soir : Nous sommes équipés de nos sacs à dos, nos thermos, et nos sourires, nous sillonnons les rues parisiennes afin d'apporter du réconfort et de l'échange. Nous en profitons pour prendre «commande» des besoins.

Notre maraude du weekend : Nous préparons un bon repas, nous le mettons en portions et partons avec vêtements, thermos et repas à la rencontre des personnes sans abris afin de les leur distribuer.

Comment devenir bénévole maraude ?

En envoyant une demande à maraude@vuesdenbas.fr

C'est ma première maraude...

L'équipe de Vues d'en bas accompagne tout à chacun autour de ces beaux échanges.

Comment devenir bénévole artiste ?

En envoyant une demande à artistes@vuesdenbas.fr

(tous nos artistes sont entièrement bénévoles et offrent leurs œuvres à Vues d'en Bas.)

Comment aider ?

- Nous recherchons régulièrement des bénévoles, les missions sont décrites sur nos réseaux sociaux ou ici : <http://www.vuesdenbas.fr/#etvous>
- Vous pouvez aussi envoyer une demande à contact@vuesdenbas.fr

Comment adhérer ?

Vous pouvez adhérer en ligne : <http://www.vuesdenbas.fr/adhesions/new>

Comment devenir membre ?

En adhérant en ligne : <http://www.vuesdenbas.fr/adhesions/new>

Comment acheter une oeuvre ?

En ligne : <http://www.evenements.vuesdenbas.fr/form-commande.php> ou par mail en envoyant une demande détaillée à contact@vuesdenbas.fr

Comment proposer un projet ?

En envoyant une demande à event@vuesdenbas.fr

Je souhaite déposer des vêtements

Envoyer un mail à maraude@vuesdenbas.fr afin de convenir d'un rendez-vous.

L'association ne se déplace pas chez vous.

Nous ne prenons pas de meubles, de vêtements troués ou trop usés.

De manière générale nous essayons d'éviter le blanc.

Nos besoins fréquents : Caleçons, chaussettes, chaussures de marche (type randonnée).